

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants de Walferdange que le collège échevinal, dans sa séance du 10 novembre 2023, a édicté le règlement temporaire d'urgence en matière de circulation suivant à l'occasion des travaux de remplacement d'une trappe et d'un cadre sur la chaussée dans la rue de Dommeldange à Walferdange :

Stationnement interdit

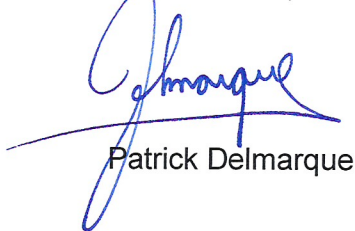
Le stationnement est interdit du lundi 20 novembre 2023 de 08.00 heures jusqu'au vendredi 8 décembre 2023 à 17.00 heures, dans la rue de Dommeldange, des deux côtés, sur le tronçon longeant les maisons numéros 78-84, excepté pour les véhicules en relation avec les travaux.

Accès interdit à tous les véhicules (sens unique)

Du lundi 20 novembre 2023 de 08.00 heures jusqu'au vendredi 8 décembre 2023 à 17.00 heures, suivant les besoins des travaux, l'accès de la rue de Dommeldange est interdit à partir de la maison numéro 82, rue de Dommeldange en direction et jusqu'à l'intersection avec la rue de l'Eglise.

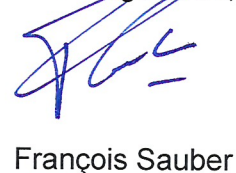
Walferdange, le 13 novembre 2023.

Le Secrétaire,



Patrick Delmarque

Le Bourgmestre,



François Sauber